

la formation des nouveaux employés et le développement des connaissances hautement spécialisées qui sont essentielles à l'expansion industrielle future. Des ministères et organismes comme la Commission de l'emploi et de l'immigration (CEIC) et Travail Canada fournissent assistance dans les domaines du recrutement, de la négociation collective, des relations de travail et du perfectionnement des cadres.

Guide AIDE. Il se peut que des programmes fédéraux et provinciaux fassent double emploi ou se complètent. Il est donc extrêmement utile

pour une entreprise de connaître tous les programmes d'aide axés sur son secteur d'activité.

La Banque fédérale de développement publie le guide *AIDE, Assistance et information pour le développement de l'entreprise*, dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement fédéral de soutenir les entreprises canadiennes. La troisième édition de la série, qui a été publiée en 1984, comprend 10 volumes. Chacun comporte une liste des programmes par ministère ou organisme et présente en supplément les programmes qui sont offerts par la province visée ou la région provinciale et territoriale avoisinante.

Sources

- 17.1 - 17.3.2 Division du commerce et des services, Statistique Canada.
- 17.3.3 Division des institutions publiques, Statistique Canada.
- 17.4 Section des coopératives, Agriculture Canada.
- 17.5 Services d'information, Tourisme Canada.
- 17.6 Direction des communications, Consommation et Corporations Canada.
- 17.7 Affaires publiques, Banque fédérale de développement.